

COMMUNE D'AYWAILLE

COMMISSION LOCALE DE

DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL

2012

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR revue au rapport 2011	Numéro projet Revu au rapport 2011	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1</u> : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football).	216.605 € Subvention de 136.002,49 €	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007
1 1	6 5	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012 : approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012 : signature de la charte
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter.

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR initiale revue au rapport 2011	Numéro du projet initiale revu au rapport 2011	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 € 1.198.000 € suivant avenant demandé	Développement rural	- Marché notifié à l'Adjudicataire et début de travaux fixé au 18/02/2013
3 1	1 9	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	- Le 13/08/2012 la Commune a acquis l'immeuble sis rue de Louveigné 19 à Sougné-Remouchamps, sous condition suspensive de l'obtention du subside du Développement rural.
3 1	2 10	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	- Marché de services pour mission d'architecture notifié le 27/11/2012
2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	Possibilités de subside: - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature - Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA)	Mise en œuvre de certaines fiches du PCDN (semaine de l'abeille, plantation de 25 arbres mellifères, création d'un potager communautaire, ...)

2. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR initiale revue au rapport 2011	Numéro du projet Initiale Revu au rapport 2011	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet																
2 1	9 4	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Le RUE de la ZACC de Dieupart a été approuvé par le Gouvernement wallon le 03/12/2012. Entré en vigueur le 31/12/2012																
1 1	4 6	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	<table border="1"> <tr> <td>Développement rural (80 % de A et B.2)</td> <td>848.113 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale (20 % de A et B.2)</td> <td>212.028 €</td> </tr> <tr> <td>MET à 100% (B.1)</td> <td>811.245 €</td> </tr> </table>	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	MET à 100% (B.1)	811.245 €	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)										
Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €																				
Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €																				
MET à 100% (B.1)	811.245 €																				
1 1	3 7	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Première option</td> </tr> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Seconde option</td> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>	Première option		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	Seconde option		MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
Première option																					
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																				
Développement rural 80 %	571.643€																				
Part communale 20 %	142.911€																				
Seconde option																					
MET (tronçon BC)	71.844 €																				
Développement rural 80 %	1.088.676 €																				
Part communale 20 %	272.169 €																				
1 1	5 8	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subsideation via la DGATLP	En attente des informations de la Région wallonne 2013-2014																

2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne
2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)

2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	3 1	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	4 2	Aménagement d'un bâtiment multi-services (Maison de l'emploi, Agence de Développement Local...)	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	5 3	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)

3 3	6 4	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	7 5	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)
3 3	8 6	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Programme stratégique transversal communal en cours (PST)

3. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

4. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique 1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :			21/12/2009	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre	
Approbation du projet par l'A.C.			09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11	
Approbation du projet par le Ministre			05/04/2012	
Adjudication :			08/06/2012	
Décision d'attribution du marché			03/08/2012	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			04/12/2012	
Début des travaux			18/02/2013	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²				

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		

² [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

³ [Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.](#)

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	12/10/2010	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	01/03/2012	Nombre de présents	12
	18/06/2012		9
	03/10/2012		9
	19/12/2012		9

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : *type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...*

Maisons de village : *nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...*

Maison multiservices : *nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité : *lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)*

Réflexion sur l'opération de développement rural

La fiche qui a fait l'objet de la 1^{ère} convention, intitulée « aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux », a bien avancé en 2012. Le Ministre a approuvé le dossier « projet » le 5 avril 2012. L'adjudication du marché a ensuite pu avoir lieu et l'ouverture des offres a été réalisée le 8 juin 2012. Le Collège communal a attribué le marché à l'entreprise Benoît Pirotte de Manhay le 3 août 2012 pour la somme de 1.085.430,03 € TVAC. La tutelle des marchés publics a approuvé l'attribution du marché le 17 septembre 2012 et le Ministre le 4 décembre 2012. Le montant du subside promis est de 929.733,98 €.

La fiche 1.5 intitulée « Elaboration du PCDN » est achevée. Le Conseil communal a approuvé le 9 mai 2012 le PCDN. La charte a été signée le 23 juin 2012 lors d'une après-midi dédiée à l'abeille « Api day » où des activités et une conférence ont eu lieu. La fiche 2.3 intitulée « Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN » a été initiée par la mise en œuvre de certaines fiches du PCDN : semaine de l'abeille, plantation de 25 arbres mellifères, création d'un potager communautaire, ...

L'inventaire des chemins vicinaux réalisé par le Groupe de travail (GT) des chemins vicinaux est achevé. Les dernières recommandations ont été faites au Collège communal fin décembre 2012. Le rétablissement de certains tronçons de chemins a été physiquement effectué par du débroussaillage, la pose de chicanes, (réalisées par les ouvriers communaux), et le placement de plaques indicatrices. Certains cas litigieux doivent encore être tranchés. Un tronçon de 300 m du chemin vicinal C6 dit « Pette Cou » à Awan a été rouvert et inauguré dans le cadre de l'opération annuelle « Rendez-vous sur les sentiers » le 20 octobre 2012.

Pour rappel, en 2011, la CLDR a décidé de reprioriser la fiche 3.1 « Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements » et la fiche 3.2 « Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité ». En effet, une opportunité s'est présentée à la Commune d'acquérir un logement situé dans le centre de Sougné-Remouchamps, idéalement localisé tant au niveau de la mobilité que de la présence de services et des écoles. La Commune a acquis le 13 août 2012 l'immeuble sis rue de Louveigné 19 à Sougné-Remouchamps, sous condition suspensive de l'obtention du subside du Développement rural. Un délai de 2 ans a été fixé pour réaliser la condition. Un marché de services a ensuite été lancé en vue de désigner un architecte, chargé de réaliser une estimation globale des travaux en vue de réactualiser la fiche et de solliciter une entrevue avec le Ministre et le Développement rural préalable à la demande de la deuxième convention-exécution. Le marché de services a été notifié au Bureau AC DC de Nonceveux le 27 novembre 2012.

Lors des séances du 1^{er} mars 2012 et 3 octobre 2012, la CLDR a été sensibilisée à l'absence de logements pour les jeunes de 16 à 25 ans amenés à vivre de manière autonomes (sortant d'un SAAE ou en situation de crise et de rupture familiale et frappant à la porte du CPAS). Lors de sa séance du 19 décembre suivant la CLDR a entendu la présentation de l'étude sur les logements semi-collectifs pour les jeunes amenés à vivre de manière autonome réalisée par l'AMO. Cette présentation avait pour objet de découvrir la réflexion et le projet de l'AMO sur la Commune de Sprimont et de voir s'il serait transposable à Aywaille. L'objectif étant de proposer de créer ce type de logements sur l'entité et éventuellement dans l'immeuble sis rue de Louveigné 19. A l'issue de cette réunion, l'architecte devait analyser les relevés des surfaces du bâtiment et soumettre celui-ci au Collège communal qui, après avoir entendu également ladite présentation, devait se prononcer sur le choix du type de logements souhaités. Ce choix devra être effectué début 2013 pour permettre à l'architecte de réaliser l'estimation globale des travaux et ensuite solliciter la promesse de subvention du Ministre avant le mois d'août 2014 (délai de 2 ans fixé dans l'acte d'achat de l'immeuble).

Le GT des chemins vicinaux est toujours en activité pour le suivi de l'inventaire des chemins.

Le GT Logement a été constitué lors de la séance de la CLDR du 18 juin 2012 mais a mis du temps à fonctionner effectivement. Il s'est réuni pour la première fois le 19 novembre 2012. Les priorités qui lui ont été données sont : les conditions d'accès aux logements destinés aux jeunes et le fonctionnement de la maison de village et de services à Nonceveux. Le GREOA, dans le cadre de la convention d'accompagnement conclue en 2012 avec la Commune, assure le suivi et le secrétariat des GT.

Suite aux élections communales d'octobre 2012, un courrier a été adressé aux membres de la CLDR pour connaître leur volonté de poursuivre leur mission au sein de la Commission. Sur les 12 membres effectifs et 12 membres suppléants (hors quart communal), 8 effectifs et 6 suppléants ont confirmé leur intérêt. Un appel à la population sera lancé début 2013 via le bulletin communal pour compléter la CLDR. Le renouvellement du quart communal sera effectué à ce moment.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR Initiale Revue au rapport 2011	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)																																	
				Dénomination	Pourcentage intervention																																
Année rapport annuel + 1 an	2.9 1.4	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	CGT																																	
				Service de la Pêche																																	
	1.5 1.8	Constitution du Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève	A déterminer	DGATLP																																	
				Plan HP																																	
Année rapport annuel + 2 ans	2.7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	A déterminer																																		
Année rapport annuel + 3 ans	3 7	Réalisation d'une liaison cyclo- pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Première option</th> <th colspan="2">Première option</th> </tr> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td></td> <td></td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td></td> <td></td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td></td> <td></td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <th colspan="2">Seconde option</th> <th colspan="2">Seconde option</th> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td></td> <td></td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td></td> <td></td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td></td> <td></td> <td>272.169 €</td> </tr> </table>	Première option		Première option		MET(tronçon AB + BC)			1.395.281 €	Développement rural 80 %			571.643€	Part communale 20 %			142.911€	Seconde option		Seconde option		MET (tronçon BC)			71.844 €	Développement rural 80 %			1.088.676 €	Part communale 20 %			272.169 €	
Première option		Première option																																			
MET(tronçon AB + BC)			1.395.281 €																																		
Développement rural 80 %			571.643€																																		
Part communale 20 %			142.911€																																		
Seconde option		Seconde option																																			
MET (tronçon BC)			71.844 €																																		
Développement rural 80 %			1.088.676 €																																		
Part communale 20 %			272.169 €																																		